

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 17 décembre 2019

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 9, 10, 11, 12 et 13 décembre 2019

2019 DASES 322 Subvention d'investissement (2 547 euros) et convention pluriannuelle avec Paris Habitat - OPH pour les travaux du logement accompagné pour des personnes en situation de handicap situé 15 boulevard de Charonne (11e).

M. Nicolas NORDMAN, rapporteur.

Le Conseil de Paris,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 2511-13, L 2511-14 ;

Vu la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations et en particulier son article 10 ;

Vu le décret n° 2001-495 du 6 juin 2001 pris pour application de l'article 10 de la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 et relatif à la transparence financière des aides octroyées par les personnes publiques ;

Considérant le projet d'investissement porté par Paris Habitat - OPH ;

Vu le projet de délibération en date du 26 novembre 2019 par lequel Madame la Maire de Paris propose de signer avec Paris Habitat - OPH une convention pluriannuelle et de lui attribuer une subvention d'investissement ;

Sur le rapport présenté par Monsieur Nicolas NORDMAN, au nom de la 4ème commission,

Délibère :

Article 1 : Madame la Maire de Paris est autorisée à signer avec Paris Habitat – OPH ayant son siège social 21 bis rue Claude Bernard 75253 Paris CEDEX 5, une convention d'investissement pluriannuelle dont le texte est joint à la présente délibération, pour le projet d'adaptation du logement accompagné 15 boulevard de Charonne (11e) attribué à l'association Vie et Avenir.

Article 2 : Une subvention d'investissement d'un montant de 2 547 euros est attribuée à Paris Habitat - OPH pour le financement des travaux.

Article 3 : La dépense correspondante sera imputée sur le budget d'investissement de la Ville de Paris de l'exercice 2019 et des exercices suivants sous réserve de la décision de financement.

La Maire de Paris,



Anne HIDALGO